

Communiqué de presse 23.03.2018  
EMBARGO au 23.03.2018 à 12h00



## 1<sup>ère</sup> remise de quatre prix pour encourager le meilleur et dénoncer le pire en matière d'aménagement piéton et vélo

*actif-trafiC et PRO VELO Région Lausanne remettent quatre prix pour accélérer la création d'infrastructures de qualité pour la mobilité douce dans l'agglomération lausannoise. « Rustine d'or », « Soulier d'or », « Pneu crevé » et « Sandale trouée » visent à récompenser des aménagements piéton et vélo exemplaires, à signaler les erreurs à éviter et à dénoncer l'inaction. Pour cette première, Ville de Lausanne, Etat de Vaud, Commune d'Ecublens et Confédération ont tapé dans l'œil des deux jurys.*

### LES LAUREATS :

La Ville de Lausanne rafle les prix de la **Rustine d'or** pour sa récente campagne de contresens cyclables dans le quartier de l'avenue de France. Elle est également désignée lauréate du **Soulier d'or**, pour sa passerelle piétonne de la Sallaz entre ville et forêt de Sauvabelin, ainsi que le cheminement piéton de l'ancien cimetière.

La Ville de Lausanne reçoit par contre le prix de la **Sandale trouée** pour le manque de convivialité de la Place du Tunnel, ses feux piétons interminables et un projet de réaménagement loin d'être pleinement satisfaisant. L'Etat de Vaud, la commune d'Ecublens et la Confédération se partagent quant à eux le prix du **Pneu crevé** pour l'hostilité de la route de la Pierre au trafic cycliste et l'incohérence de ses aménagements entre Ecublens et Echandens. Ce projet a été retenu après un vote serré pour le départager de la RC1 desservant les hautes écoles entre Lausanne et Ecublens, aux aménagements ratés.

Les jurys ont reçu une quarantaine de propositions de la part du public et des membres au terme d'un appel à projets lancé en octobre 2017. Une liste de cinq nominés présentés en annexe a été retenue pour désigner les quatre lauréats finaux. Les autorités, également invitées à soumettre des projets, n'ont pas répondu à l'appel.

### LA PERTINENCE DES MODES « ACTIFS » POUR L'AGGLOMERATION :

La Confédération cherche à réduire les coûts de la santé et à désengorger réseaux routiers et transports publics. L'avenir est à la mobilité active, bénéfique pour l'activité physique, peu coûteuse et peu gourmande en espace. Complémentaire aux transports publics, elle inclut aussi le vélo électrique qui s'utilise en moyenne sur des trajets de plus de 5 kilomètres par les pendulaires suisses et renforce le potentiel du vélo dans les zones à topographie difficile.

32% des étapes réalisées en transports individuels motorisés par les habitants du Canton de Vaud ne dépassent pas 3 kilomètres et jusqu'à 66% restent inférieures à 10 kilomètres. À Lausanne, 46% des ménages n'ont pas de voiture. Pourtant, seules 12% des mesures de mobilité douce du PALM lancé il y a 10 ans avaient été réalisées ou étaient en cours de réalisation en 2016. Pendant ce temps, le nombre d'accidents touchant les cyclistes n'a pas baissé... et le nombre d'accident mortels touchant les piétons non plus.

Avec le contre-projet à l'initiative vélo, la petite reine s'apprête à rentrer dans la Constitution aux côtés des chemins pédestres. Les quatre prix décernés par nos associations sont l'occasion de rappeler qu'il est de leur responsabilité de développer des réseaux piétonniers et cyclables sûrs, attractifs et continus.

### Contacts :

Pour actif-trafiC : Léonore Porchet, membre du comité national, 079 350 67 43

Pour PRO VELO Région Lausanne : Céline Gandar, membre du comité, 076 528 58 75

**ANNEXES :**

**1. Lauréats dans la catégorie « vélo » :**

**Rustine  
d'or**

**RUSTINE D'OR : VILLE DE LAUSANNE**

**Pour sa campagne de contresens cyclables dans le quartier de l'avenue de France**

**Le jury a été séduit par :**

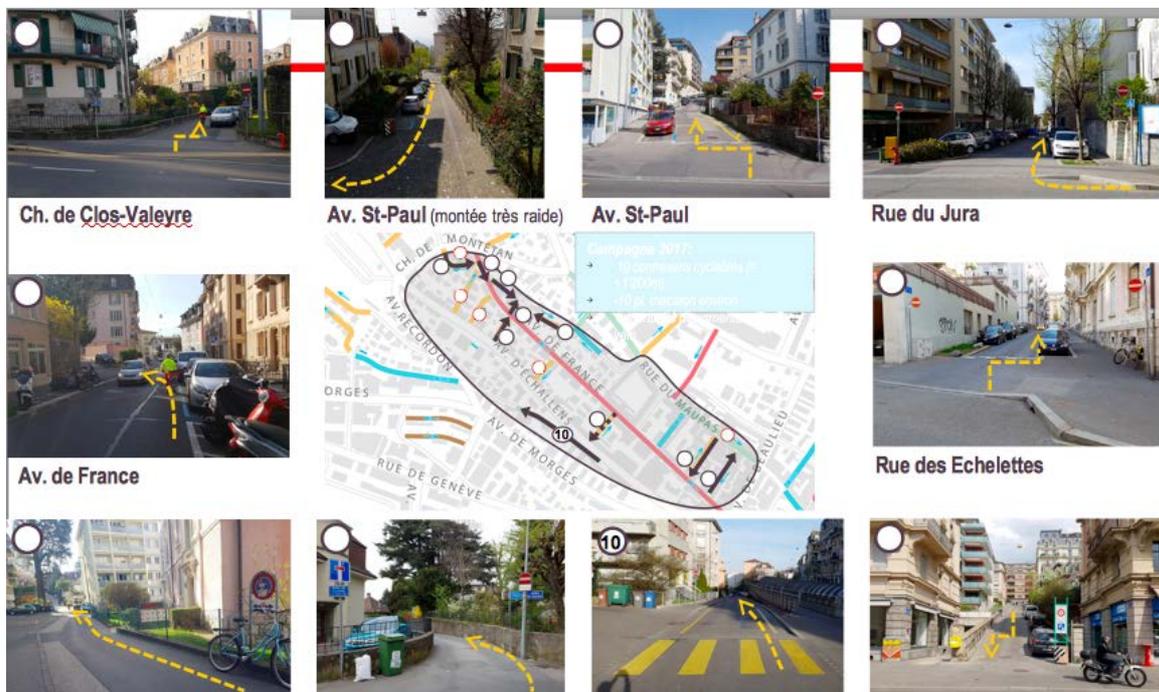
La stratégie d'une mise en œuvre groupée de plusieurs contresens cyclables au sein d'un même quartier pour créer des itinéraires continus et connectés à l'ensemble du réseau.

La prise en compte de l'espace réduit qu'occupe un vélo sur la chaussée par rapport à d'autres véhicules.

La réalisation rapide de mesures simples et peu coûteuses qui évitent de pousser les cyclistes à l'infraction en leur imposant des détours superflus.

**Un projet porteur d'espoir :**

La réalisation de contresens cyclables doit aussi être envisagée à l'avenue de France, à la rue Pépinet et à la rue du Maupas, toujours à sens unique et bordées de places de parking des deux côtés. La sécurisation des déplacements à vélo passe par la possibilité d'éviter les axes à fort trafic comme l'avenue d'Echallens où circulent 10'000 véhicules par jour.



## 2. Lauréats dans la catégorie « vélo » :

### **PNEU CREVE : ETAT DE VAUD, COMMUNE D'ECUBLENS ET OFROU**

**Pneu crevé**

#### **Pour l'hostilité de la route de la Pierre au trafic cycliste et l'incohérence de ses aménagements**

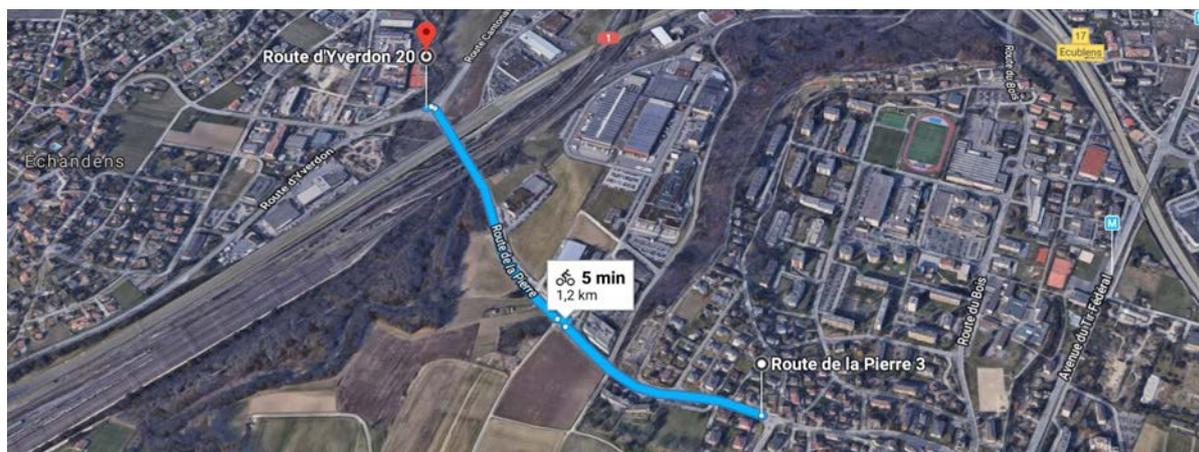
#### **Le jury a été marqué par :**

La création d'une piste cyclable obligatoire pour les vélos mais discontinue et mal conçue dans le sens Ecublens-Echandens :

1. La piste cyclable débute sur une route parallèle qui signale un cul-de-sac, retrouve la chaussée et la quitte à nouveau à angle droit en pleine descente ;
2. Elle débouche tout de suite après sur un cédez-le-passage ;
3. L'itinéraire se poursuit par un chemin de terre barré par un poteau et une bordure ;
4. Il se prolonge par un trottoir très étroit bordé par un pilier de pont ;
5. Il se termine par une piste cyclable obligatoire partant dans la direction opposée à Echandens sans possibilité de se réinsérer sur la chaussée.

#### **Un projet peu glorieux :**

Les aménagements réalisés sur la commune d'Ecublens sont contre-productifs en termes de sécurité et d'efficacité pour les vélos. Deux ronds-points provisoires à l'extrémité nord de la route de la Pierre ont été construits dans l'attente de la nouvelle jonction autoroutière d'Ecublens. L'opportunité d'améliorer le seul itinéraire reliant Ecublens au nord du district de Morges pour les vélos a été manquée, alors que 16'650 véhicules, dont de nombreux camions, empruntent cet axe tous les jours. À noter que la liaison est également inhospitalière, voir dangereuse, pour les piétons.



Dans la peau d'un cycliste qui emprunte la route de la Pierre :

Pneu crevé



[https://youtu.be/mi\\_ffq6oXvs](https://youtu.be/mi_ffq6oXvs)

### 3. Autres nominés dans la catégorie « vélo »

« Rustine d'Or »	Descriptif et mention spéciale du jury :
- VILLE DE LAUSANNE, Nouvelle bande cyclable le long de l'Av. de la Gare	Sécurisation d'une liaison inévitable et à fort trafic. Premier jalon d'un aménagement continu de la petite ceinture lausannoise ?
- COMMUNE DE PULLY, Contresens cyclable de l'Av. Deux-ponts et Av. Cerisiers	Bonne volonté afin d'autoriser aux cycles une liaison directe, plutôt que d'occasionner un détour.
- VILLE DE LAUSANNE, Nouvelle bande cyclable le long de l'Av. de la Harpe	Une réalisation continue et de qualité. Autorisation de tous les mouvements au croisement de l'Avenue de Cour pour les vélos.
- COMMUNE D'ECUBLENS, Nouveaux stationnements vélo aux entrées principales du centre commercial d'Ecublens (Croset)	C'est rare, mais ça existe ! Des stationnements vélo sécurisés de qualité et couverts, à proximité de l'entrée.
« Pneu crevé »	Descriptif et mention spéciale du jury :
- COMMUNE DE PRILLY, Bande cyclable sur la route de Cossonay au niveau de la station Shell	Situation de conflit entre bande cyclable et places de stationnement, modifiée de façon non satisfaisante par un marquage déficient et dangereux.
- VILLE DE LAUSANNE, Bande cyclable sur l'Av. Ruchonnet juste avant le pont Chauderon	Préselection compliquée et dangereuse pour aller tout droit (en montée, fort trafic, faible visibilité).
- ETAT DE VAUD, Requalification RC1, en se rendant à l'UNIL et EPFL	Une réalisation pas à la hauteur des enjeux et du nombre important de cyclistes dans le secteur (hautes écoles et loisirs). Mauvaise gestion des flux, signalisation déficiente, traitement des giratoires fantaisiste, maintien d'une bande cyclable particulièrement dangereuse passant devant l'entrée de l'autoroute...
- COMMUNE DE LUTRY, Rte d'Ouchy et faible réactivité de la commune face à plusieurs projets de mobilité douce en cours d'élaboration	De rares bandes cyclables en voie d'effacement, en dépit d'un trafic important et de l'attractivité du Lavaux pour les cyclistes. Absence de sensibilité et de volonté de dialogue.

4. Lauréats dans la catégorie « piéton » :

**Soulier  
d'or**

**SOULIER D'OR : VILLE DE LAUSANNE**

**Pour les cheminements piétons de la Sallaz : la passerelle reliant Sauvabelin, ainsi que l'allée de l'ancien cimetière**

**Le jury a été séduit par :**

Une passerelle qui permet de relier deux quartiers de Lausanne auparavant coupés par la topographie et reliant le quartier de la Sallaz à la zone de loisir du bois de Sauvabelin et aux quartiers nord de la ville. Un projet d'envergure qui répond parfaitement aux critères de la continuité, de la sécurité et de l'efficacité, en plus d'être un bel ouvrage agréable pour ses usagers.

Un cheminement piéton associé à la création d'un parc aménagé, rendant la marche sûre et agréable le long de la route de Berne, par ailleurs peu engageante au déplacement pédestre.

**Un projet qui permet de fuir la place de la Sallaz :**

Ces réalisations piétonnes réussies contrastent avec la place de la Sallaz elle-même. Cette désormais gare routière est une grande ratée des aménagements urbanistiques lausannois de ces dernières années. Néanmoins, les cheminements qui permettent de la quitter, en particulier la passerelle de la Sallaz, sont heureusement une vraie réussite.



**5. Lauréats dans la catégorie « piéton » :**

**Sandale  
trouée**

**SANDALE TROUÉE : VILLE DE LAUSANNE**

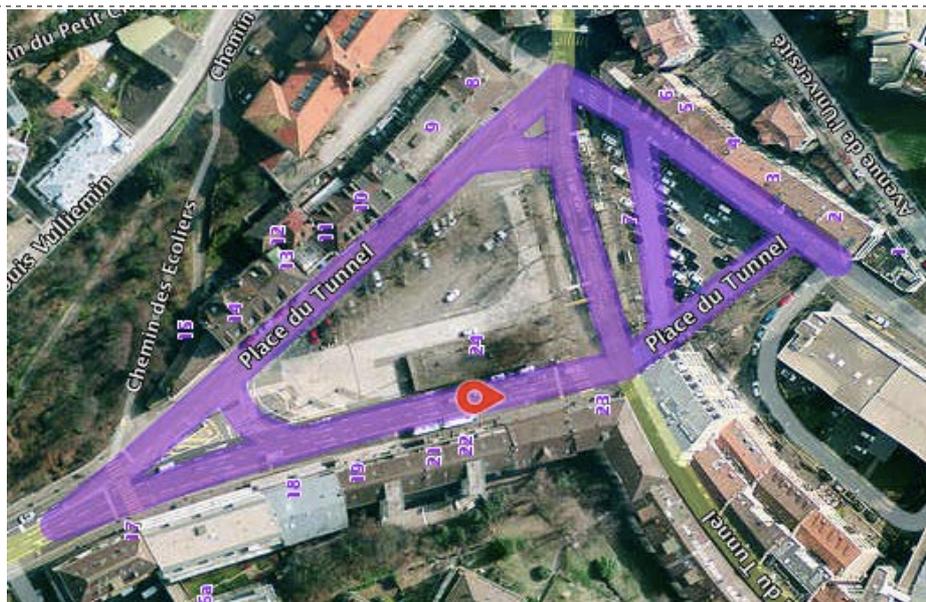
**Pour la place du Tunnel, pire place de la ville pour les marcheurs et marcheuses**

**Le jury a été marqué par :**

1. Le temps d'attente pour les piétons est extrêmement long et les feux sont mal coordonnés entre eux
2. Le projet de réaménagement de la place ne prévoit pas d'améliorer la situation ;
3. L'encercllement des espaces par des routes à fort trafic. Là encore, les aménagements provisoires ne règlent pas cette situation, mais forcent au contraire les clients des terrasses à traverser la route ;
4. Certaines places de parc seront supprimées. Un bon début, mais il faudrait fermer la route nord au trafic et instaurer un trafic bi-directionnel au sud.

**Une place qui (se) fait attendre:**

La Ville de Lausanne est consciente des travaux à effectuer sur cette place et propose un aménagement provisoire, avant une démarche participative, puis des travaux : enfin ! Bien que les aménagements provisoires soient globalement insatisfaisants, la démarche proposée semble aller dans la bonne direction et permettra de réfléchir globalement aux espaces de cette partie de la ville. C'est néanmoins tardif et les piétons continuent à subir cette place et à attendre interminablement à ses feux. Le prix de la Sandale trouée est d'ailleurs, par association, attribué à l'ensemble des réglages des feux piétons, qui imposent des temps d'attente trop long, des temps de traversée trop courts et des réglages frisant le ridicule (par exemple en pleine nuit alors qu'il n'y a pas de circulation).



**6. Autres nominés dans la catégorie « piéton » : « Soulier d'Or »**

<b>Nominés</b>	<b>Descriptif et mention spéciale du jury :</b>
- VILLE DE LAUSANNE, Coulée verte	Même si elle date de 2008, elle reste une des plus belles réalisations piétonnes de la région à ce jour. Elle favorise directement la mobilité piétonne et présente une belle qualité en terme d'intégration piétons/riverains. La signalisation en fin la voie pour rejoindre Ouchy gagnerait cependant à être améliorée.
- MOBIMO, Esplanade du Flon à Lausanne	Le récent aménagement de l'esplanade du Flon améliore encore un quartier presque tout entier réservé aux piétons. Par exemple, à partir des toits, une passerelle relie le complexe au quartier de Chauderon, et plusieurs ascenseurs urbains facilitent les déplacements. Le nouveau revêtement au sol et la fontaine, notamment, font de l'esplanade un square urbain où il fait bon déambuler.
- VILLES DE LAUSANNE ET RENENS, Panneaux « impasses avec exceptions »	En indiquant la perméabilité pour les piétons et/ou les vélos, on ouvre la voie à une série d'itinéraires pratiques et méconnus. Ces informations sont à encourager et pourraient être étendues à l'espace privé (par exemple à travers un bâtiment ou une cour intérieure).
- VILLE DE RENENS, Rue Neuve et le quartier de la place du Marché	Voici un gros effort consenti par une commune pourtant en difficulté financière pour rénover son centre et le rendre agréable aux marcheurs et marcheuses. La rue Neuve, piétonne est en cohérence avec tout le quartier et favorise une mobilité piétonne agréable et sûre en centre-ville.

**7. Autres nominés dans la catégorie « piéton » : « Sandale trouée »**

Nominés	Descriptif et mention spéciale du jury :
- COMMUNE DE PULLY Places de parc sur les trottoirs, Avenue du Général-Guisan	Des trottoirs encombrés par des places de parc, auxquels s'ajoutent d'autres obstacles comme du matériel de chantier ou la neige délogée des routes: voilà le lot des piétons sur cet axe, mais aussi sur beaucoup d'autres comme l'avenue Ramuz à Lausanne.
- VILLE DE LAUSANNE, Quartier de Chailly, avenue de l'Esplanade ou la rue des Fauvette	Des rues si étroites que les 4x4 y driblent les piétons, pour lesquels aucun aménagement spécifique n'existe. On rêve d'une seule voie carrossable et d'un itinéraire prescrit pour les voitures, permettant l'installation de trottoirs. Plusieurs requalifications dans le quartier sont en cours (mais pas sur l'avenue de l'Esplanade).
- VILLE DE LAUSANNE, Place de la Sallaz	Avec 20 bus t-l par heure, sans compter les taxis et livreurs, la place de la Sallaz reste difficile à traverser pour les piétons. Malgré son réaménagement récent, cette place qui ressemble plus à une gare routière est ratée, malgré un investissement financier considérable.
- ETAT DE VAUD, passage piétons « coupe-gorge » à la sortie de l'autoroute A1.	Le cheminement des étudiants voulant se rendre à l'Unil depuis l'arrêt Bourdonnette du bus 25 traverse une série de passages piétons dangereux et avec une mauvaise visibilité. De manière générale, les passages piétons coupe-gorge sont à dénoncer : par exemple l'avenue des Désertes, Pully, où – à moins d'être au milieu de la chaussée – les voitures ne voient pas le passage piéton, ou bien la place Chauderon à Lausanne, où des feux piétons sont verts en même temps que pour des voitures, en sortie de virage.